

Introduction à la syntaxe (suite) : Les verbes opérateurs

Joëlle Tamine-Gardes

Citer ce document / Cite this document :

Tamine-Gardes Joëlle. Introduction à la syntaxe (suite) : Les verbes opérateurs. In: L'Information Grammaticale, N. 32, 1987. pp. 40-42.

doi : 10.3406/igram.1987.2106

http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1987_num_32_1_2106

Document généré le 27/09/2015

INITIATION LINGUISTIQUE

INTRODUCTION A LA SYNTAXE (suite)

LES VERBES OPERATEURS

Joëlle GARDES-TAMINE

On terminera l'étude des constructions du verbe par les verbes dits opérateurs, qui se caractérisent par les types spéciaux de compléments qu'ils présentent, en particulier infinitifs et complétives, sur lesquels on reviendra à propos de l'étude de la phrase et de la concaténation des propositions.

La définition des verbes opérateurs varie selon les auteurs, et parfois chez un même auteur [cf M. Gross 1971 et 1975], si bien qu'on sera conduit, dans cet exposé, à envisager des verbes fort différents. Ils ont néanmoins en commun de présenter des restrictions sur leurs compléments et parfois sur leurs sujets, c'est-à-dire sur leurs arguments ou leur valence, et de jouer dans la proposition ou la phrase un rôle syntaxique de pivot encore plus net que celui des autres verbes. On étudiera successivement les opérateurs qui se construisent avec un SN, *avoir faim, faire tort, porter secours, . . .* et ceux qui se construisent avec un infinitif et/ou une complétive :

Je dois partir
Je permets qu'ils sortent
Je leur permets de sortir.

1. Les verbes opérateurs construits avec un SN:

A la construction *Verbe opérateur + SN*, on peut généralement associer un verbe simple :

porter secours
secourir
avoir de l'adoration pour
adorer
être gênant (un gêneur) pour
gêner

et, en ce sens, ce sont des opérateurs de dérivation syntaxique (Gross, 1975, pp. 107 et sqq.).

L'élément qui apparaît après le verbe opérateur est un substantif, et parfois, après *être*, un participe. Le parallèle avec le verbe simple n'est pas toujours possible :

donner soif / assoiffer
vs avoir soif / ?

sans que l'on voie les raisons de ces lacunes du lexique, et l'exemple de

faire de la musique / musiquer

employé par Apollinaire sur la série :

faire du saut / sauter
faire du tricot / tricoter

montre qu'elles peuvent toujours être comblées. Il arrive également que le verbe simple sémantiquement équivalent soit morphologiquement différent de l'élément qui suit le verbe opérateur :

faire peur / effrayer
/ ? apeurer.

Dans ces constructions, c'est le substantif qui porte tout le poids sémantique et les verbes opérateurs ne servent guère qu'à marquer la flexion de mode, de temps et de personne. Ils sont sémantiquement vides et entrent parfois tout au plus dans une relation d'antonymie entre eux, comme *donner* et *prendre* :

donner peur
vs prendre peur.

Les verbes autres que *être* introduisent un substantif dont la fonction est souvent malaisée à définir. La mise au passif est généralement impossible, comme avec *avoir*, ou difficile, comme avec *faire* :

L'athlète fait un saut
? Un saut est fait par l'athlète,

et même avec un modifieur :

l'athlète fait un saut exceptionnel

on dira plus volontiers :

un saut exceptionnel est réalisé par l'athlète

que :

Un saut exceptionnel est fait par l'athlète, employant ainsi un verbe dont le sens est moins pauvre.

Et surtout le choix des déterminants n'est pas libre, comme il l'est avec les compléments d'objet ordinaires (cf I.G. n° 21, mars 1984). Il arrive que la construction n'en présente pas : *avoir faim, donner envie, . . .* et l'on parle alors généralement de locutions verbales. Signalons que le nombre de ces locutions était bien plus grand autrefois (*faire leçon, avoir joie, etc.*, cf. Brunot, 1936), mais elles demeurent très productives, en particulier dans les expressions figurées :

tout lui fait ventre
Il a fait flèche de tout bois.

Ces locutions sont souvent entièrement lexicalisées, si bien que le substantif n'est parfois modifiable que par *grand*, ou même par *très* :

J'ai grand (très) faim

dont la fréquence croissante dans l'usage indique que le substantif cesse d'être perçu comme tel.

La présence d'un déterminant est parfois le résultat de celle d'un autre modifieur :

Il a très faim

mais :

Il a une faim de loup

Il a une immense faim

(cf. I.G. n° 25, mars 1985). Dans d'autres cas, un déterminant apparaît même en l'absence d'un modifieur, mais il est contraint par l'aspect du verbe. On opposera ainsi :

Paul adore Marie

Paul a de l'adoration pour Marie

et non :

? Paul a une adoration pour Marie

? Paul a des adorations pour Marie

à :

Paul soupçonne Marie

Paul a des soupçons envers Marie

et non :

? Paul a du soupçon envers Marie

? Paul a un soupçon envers Marie.

Avec un même substantif, on distinguera :

Paul fait un saut

Paul est en train de faire un saut

et :

Paul fait du saut

Paul a l'habitude de sauter.

La construction avec opérateur est soumise à d'autres contraintes et ne peut ainsi être mise en parallèle avec n'importe quelle construction du verbe simple. On aura :

Ce spectacle décourage Paul

Ce spectacle est décourageant pour Paul

mais non :

Ce spectacle décourage Paul de revenir

*Ce spectacle est décourageant pour Paul de revenir

[Gross, 1975, p. 117]. Ces contraintes sont à rapprocher de celles qui ont été notées pour le passif dans l'exposé précédent.

Signalons pour terminer que la limite entre ces verbes opérateurs et certains emplois particuliers de verbes ordinaires reste floue. Comment par exemple faut-il considérer les verbes des phrases suivantes :

Jean influe sur Marie

Jean exerce une influence sur Marie

Jean soutient Marie

Jean apporte son soutien à Marie ?

La notion de verbe "sémantiquement vide" est en effet difficile à cerner. "Les attitudes des linguistes par rapport au problème de l'analyse des verbes complexes sont très variables. Nous avons tenté de restreindre la notion d'opérateurs à un petit nombre de verbes, cependant la rareté des études sur ce problème rend difficile toute conclusion définitive" écrit M. Gross [1975,

p. 134]. Il ne retient en effet que les verbes *faire, pousser, porter, avoir* et *être, rendre, donner, conserver, garder* et *mettre*.

L'étude de ces verbes opérateurs est pourtant particulièrement intéressante, puisqu'elle implique à la fois des problèmes de syntaxe (nature du complément qui les suit, contraintes sur les déterminants) et de morphologie. Elle permet surtout d'éclairer sous un jour nouveau l'étude de la dérivation qui, s'il s'agit bien sûr d'un phénomène paradigmatique de lexique, apparaît néanmoins liée à la construction de la phrase, l'utilisation du substantif dérivé n'étant pas toujours possible selon le contexte. Il s'agit donc d'un secteur où l'on constate une fois de plus l'interaction entre syntaxe et lexique, qui prend en l'occurrence la forme d'une interaction entre syntaxe et morphologie dérivationnelle.

2. Les verbes opérateurs qui impliquent deux verbes :

A côté de ces opérateurs que M. Gross appelle "opérateurs d'insertion", certains linguistes tels que Harris posent l'existence d'une autre catégorie de verbes opérateurs, qui "se caractérisent par des constructions dans lesquelles soit le sujet, soit un complément, peut être constitué par une proposition entière introduite par *que* (proposition complétive) ou par un verbe à l'infinitif susceptible d'avoir lui-même des compléments" [Borillo et alii, 1974, p. 82] :

Vieillir m'importe peu

Il m'importe peu de vieillir.

On n'étudiera évidemment pas ici l'infinitif et la complétive et on se bornera à quelques remarques concernant les verbes opérateurs eux-mêmes.

Selon les constructions dans lesquelles ils sont engagés et les restrictions qui pèsent sur eux, on distingue plusieurs catégories. On rencontre d'abord celle des *modaux-aspectuels*. Ce sont des verbes qui admettent toute sorte de sujets, humains :

Jean doit partir

ou non-humains :

Le temps doit se mettre au beau.

Blanche-Benveniste et alii [1984] soulignent également un emploi particulier de ces verbes qui ont la particularité de pouvoir se combiner avec des verbes impersonnels à l'infinitif :

Il doit y en avoir

Il va pleuvoir

alors que ces verbes impersonnels ne se rencontrent jamais par ailleurs à l'infinitif :

déclarer en avoir

vs *déclarer y en avoir.

Ils en concluent que ces verbes n'admettent pas en eux-mêmes de sujet, mais s'emploient "en surcharge" [p. 166] sur n'importe quel autre verbe. De fait, le type de leur sujet est déterminé par le verbe qu'ils introduisent :

*Jean doit se mettre au beau

*Le temps doit partir.

Par ailleurs, ces verbes n'admettent jamais une complétive comme complément, mais seulement un infinitif et parfois également un SN, Mais ces SN, comme dans :

continuer un travail
se mettre à une tâche

sont nécessairement interprétés comme complément d'un infinitif choisi dans une liste restreinte :

continuer (à faire) un travail
se mettre à (faire, entreprendre) une tâche.

Ils apparaissent donc comme des compléments d'un type particulier.

L'infinitif ne peut que fort rarement se pronominaliser :

Jean doit travailler
Jean le doit

mais Jean continue à travailler
*Jean le continue
*Jean y continue

et le recours à *faire* est généralement le seul moyen pour l'infinitif d'avoir un substitut :

Jean continue à le faire,

ce que l'on voit également dans la question :

Qu'est-ce que Jean continue à faire
et non *Qu'est-ce que Jean continue ?

Du point de vue sémantique, ces verbes désignent soit une modalité (*devoir, pouvoir*), soit un aspect (*commencer à, finir de*) de l'action. Ils ne consistent donc guère qu'en une modification de l'action exprimée par l'infinitif qui les suit, si bien que certains linguistes parlent également à leur propos d'auxiliaires.

Proches de cette classe de verbes opérateurs sont les verbes de mouvement. Comme les précédents, ils ne se construisent qu'avec l'infinitif, mais ont des propriétés particulières; ils ne sont pas compatibles avec un verbe de la classe des modaux, alors que ceux-là le sont entre eux :

*Il monte devoir travailler
vs Il commence à devoir travailler

et, sauf en cas de contexte oppositif, ne peuvent pas être employés, dans cette construction, à la forme négative :

*Il ne monte pas travailler

mais seulement :

Il ne monte pas travailler, mais se détendre.

Enfin l'infinitif peut être représenté par une particule préverbale, mais il s'agit de *y*, associé ordinairement à un complément prépositionnel, alors même que l'infinitif est construit directement.

Ces verbes entrent dans la catégorie de ceux que Blanche-Benveniste et alii appellent des quasi-modaux. Ces verbes se définissent par le fait que l'agent du premier se confond avec celui du second :

Elle aime s'évanouir
*Elle aime m'évanouir.

Les verbes de mouvement ne sont qu'un cas particulier de cette classe beaucoup plus large des quasi-modaux, puisque la plupart d'entre eux, contrairement aux verbes de mouvement, admettent une construction avec complétive :

Il aime qu'elle s'évanouisse

et sont donc susceptibles d'emplois autres que quasi-modaux.

Enfin existe toute une série de verbes que ne présentent pas cette relation entre agent du verbe opérateur et agent de l'infinitif :

Il permet à Jean de venir.

Signalons dès maintenant un des problèmes que nous évoquerons ultérieurement à propos de l'infinitif, celui de sa relation avec une complétive, puisque si l'on a :

Jean promet de venir
Jean promet qu'il viendra

on n'a pas :

Jean permet à Pierre de venir
*Jean permet à Pierre qu'il vienne.

La diversité des verbes opérateurs, le fait que beaucoup figurent à la fois dans les quasi-modaux :

Je refuse de partir

et les opérateurs plus généraux :

Je refuse à Jean de partir

sont une nouvelle manifestation de la difficulté qu'il y a à classer les verbes. La plupart en effet, en dehors de certains modaux et verbes de mouvement, sont susceptibles de plusieurs constructions, et donc entrent dans plusieurs catégories. De plus, le nombre de ces verbes est très élevé (de l'ordre de 2800 selon M. Gross), ce qui rend leur étude difficile, et conduit à une impression de foisonnement : "La multitude des propriétés [...] et l'absence presque totale de catégorisation sur certains éléments donnent un aspect éclaté, atomisé aux contraintes qui régissent les constructions verbales, compliquant la formulation de règles [...]" [Borillo et alii, 1974, p. 85]. Ces conclusions convergent avec celles qui se dégageaient de la transitivité, et conduisent à un déplacement de l'intérêt, des classes vers les propriétés et les constructions.

Après cette série d'exposés portant sur les principales constructions dans lesquelles sont engagés les verbes, on étudiera avec les suivants quelques problèmes liés aux notions de mode, d'aspect et de temps.

Joëlle GARDE-TAMINE
Université Provence

Références :

- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J., Van den Eynde, K., 1984, *Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF.
- Borillo, A., Soublin, F., Tamine, J., 1974 : *Exercices de syntaxe transformationnelle du français*, Paris, Colin.
- Brunot, Ch., 1936 : *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
- Gross, M., 1971 : *Grammaire transformationnelle du français*, le verbe, Paris, Larousse.
- Gross, M., 1975 : *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.